



## FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer à : Association CONTRASTE

7 rue des Pyrénées 65310 HORGUES

ou à : [contact@asso-contraste.org](mailto:contact@asso-contraste.org)

### PARTICIPANT :

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe (M / F) : .....

### PARENTS :

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél 1 : ..... Tél 2 : .....

Email : .....

### STAGE CHOISI :

Thème du stage :  Astronomie  Robotique  Espace  Environnement

Dates du stage :

### ARRIVEE ET DEPART :

Nous accueillons les enfants sur place à partir de 8h00.

Les parents doivent venir rechercher leur enfant avant 18h30.

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales de l'association CONTRASTE et les accepter.

Je joins un chèque de 125 € (100 € pour les habitants de Horgues) à l'ordre de CONTRASTE pour le paiement du stage.

Fait à ....., le .....

**Signature du responsable légal :**

# CONDITIONS GENERALES

## INSCRIPTION ET REGLEMENT

L'inscription est prise en compte à réception de la fiche d'inscription. Un courrier avec toutes les informations pratiques vous sera alors envoyé 10 jours avant le stage. Le prix du stage sera à verser au plus tard le premier jour du stage.

Le prix de chaque stage comprend l'encadrement par des animateurs diplômés, les activités, le goûter, l'assurance et les frais de dossier. Il ne comprend pas le déjeuner, chaque participant devant amener son pique-nique.

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de votre part moins de 15 jours avant le début du stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de renvoi pour comportement dangereux ou inacceptable.

En cas de force majeure (maladie, accident, problèmes familiaux graves...), ou en cas de fermeture en cours de stage (par exemple pour raison sanitaire ou administrative), un remboursement pourra être fait sur simple demande au prorata temporis.

Dans le cas où le stage ne pouvait se réaliser, notamment en raison d'un nombre insuffisant de participants, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage : l'intégralité des sommes versées vous sera alors restituée sans autre indemnité. S'il y a moins de 4 inscrits dix jours avant le début du stage, les parents seront immédiatement avertis de l'annulation de celui-ci.

## FRAIS MEDICAUX ET ASSURANCES

Durant le stage, le responsable du stage fait l'avance des frais médicaux en cas d'urgence ou si les parents ne peuvent se déplacer pour venir rechercher leur enfant. Le montant des frais médicaux avancé est à régler par les familles à réception de la facture.

L'assurance que nous avons contractée auprès de la M.A.I.F. couvre notamment:

- les accidents et dommages causés à un tiers,
- les accidents dont le participant est victime,
- les frais de déplacement sanitaire après accord des autorités médicales,

Ce contrat ne couvre pas:

- les pertes, vol, détérioration d'objets personnels,
- les frais médicaux en cas de maladie,

## ACCUEIL

Vous pourrez amener directement votre enfant au Club Sciences à partir de 8h chaque matin, et le récupérer avant 18h30 chaque soir. Le stage scientifique commence réellement à 9h et finit à 18h chaque jour.

## COVID-19

Toutes les règles sanitaires édictées par l'Etat et par les autorités compétentes seront respectées sur le lieu du stage et les enfants devront s'y conformer (repas, déplacements, activités).